

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 8 promulguant en Cote française des Somalis le décret. n » 48-1813 portant mise à la charge de l'administration des frais de transit et de magasinage des bagages des fonctionnaires et agents affectés dans les départements d'outre-mer

n° 8

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
3 janvier 1949

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro  
31 janvier 1949

### VISAS

De Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable a la colonie par décret du 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances décret n° 48-1813 du 27 novembre 1948 portant mise à la charge de l'administration des frais de transit et de magasinage des bagages des fonctionnaires et agents affectés dans les départements d'outre-mer ou servant dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer (.J. O. K. F. du 30 novembre 1948, page 11640).

#### Art. 2

— Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaires sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur  
P.-H.

**SIRIEX**